



Le Président

N/réf : PB/GB/09/75

Monsieur ou Madame le Président,

Vous présidez aux destinées d'un établissement à caractère sanitaire, social ou médico-social. Le snch souhaite vous rappeler qu'il existe depuis janvier 2007 un corps de fonctionnaires spécifiquement formé pour diriger ce type de structure. Il s'agit des directeurs d'établissements, sanitaires, sociaux et médico-sociaux, ou D3S.

Le directeur de votre établissement a de fortes chances d'être l'un d'eux. Si le poste est vacant, c'est parmi les D3S que vous trouverez le professionnel répondant à vos attentes. Ils ont un savoir faire que ne possède aucun autre corps de la Fonction publique.

Recrutés à bac+3 minimum, ils suivent une formation pratique et théorique de 24 mois au sein de l'école des hautes études en santé publique (EHESP), à Rennes.

Ils y acquièrent la polyvalence nécessaire à leurs fonctions. Elle leur permet de passer aisément des domaines administratifs, financiers et économiques, aux ressources humaines et à la gestion des travaux.

Ils apprennent aussi et surtout à organiser la prise en charge des personnes fragiles, à leur offrir un cadre de vie répondant à leurs besoins, à entretenir la relation avec les familles.

Vous pouvez leur faire confiance pour assurer une gestion dynamique de l'établissement, pour la satisfaction des usagers, de leurs proches et du personnel.

Je vous prie d'agréer, *Monsieur ou Madame le Président*, l'assurance de ma haute considération.

Philippe BLUA

retrouvez nos nouveaux services sur snch.fr